

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2022_344
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

25 - CESSIION PARTIE DE JARDIN RUE DU GRAND QUESNAY - COMMUNE DÉLÉGUÉE DE QUERQUEVILLE

En 1995, la communauté urbaine de Cherbourg avait acquis gratuitement auprès de M. Alphonse ALLAIN une parcelle de terrain de 210 m², pour les besoins de l'élargissement de l'Avenue d'Allmendingen sur la commune déléguée de Querqueville.

En contrepartie, la commune de Querqueville devait céder à M. ALLAIN une parcelle de surface équivalente, aujourd'hui cadastrée 416 AE 195 et à usage de jardin privatif de la maison sise au n°1 de la rue du Grand Quesnay.

Or, depuis lors, la régularisation de l'acte contenant cession de ladite parcelle de 210 m², à titre gratuit, au profit de M. Alphonse ALLAIN, aujourd'hui décédé, n'est jamais intervenue, alors que la partie de l'Avenue d'Allmendingen a été intégrée au domaine public.

Aujourd'hui, la maison d'habitation au n°1 de la rue du Grand Quesnay va être vendue et il conviendrait de régulariser cette situation en cédant la parcelle 416 AE 195 à Madame Lauren ALLAIN et Monsieur Florian MAILLARD, les nouveaux acquéreurs de la maison.

Cette parcelle n'étant pas affectée à l'usage direct du public ou aménagée pour l'exécution des missions d'un service public, il n'y a pas lieu de prévoir dans la présente délibération le déclassement de ce bien immobilier.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal d'approuver la cession à titre gratuit au profit de Madame Lauren ALLAIN et Monsieur Florian MAILLARD de la parcelle 416 AE 195 de 210 m².

Le conseil municipal est invité à :

- accepter la cession gratuite au profit de Madame Lauren ALLAIN et Monsieur Florian MAILLARD de la parcelle cadastrée 416 AE 195, sise à Cherbourg-en-Cotentin, sur la commune déléguée de Querqueville, 1 rue du Grand Quesnay,
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer l'acte authentique et toutes ses annexes à recevoir par Maître Thierry ROSETTE, notaire associé à Cherbourg-en-Cotentin (50100), 30 rue François La Vieille.

Les frais d'acte notarié seront à la charge de la collectivité et imputés au Budget Principal, ligne de crédit 40193.

Vu l'avis favorable de la 3^{ème} commission et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : 18 h 23		Nombre de votants : 52	
<u>Pour</u> : 48	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstentions</u> : 4 Noureddine BOUSSELMAME Muriel JOZEAU-MARIGNÉ Sophie HÉRY Eddy SAGET	<u>NPPV</u> : 0

Le Maire,
Benoit ARRIVÉ

Le Secrétaire de Séance,
Agnès TAVARD

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 14 décembre 2022

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 43

Date de la convocation et de son affichage : 2 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le quatorze décembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 2 décembre 2022 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne (mandataire FAGNEN Sébastien jusqu'à son arrivée 17h46) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard (mandataire ROUELLÉ Maurice jusqu'à son arrivée 18h47) - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h41) - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (départ : sortie : 18h20 - entrée : 18h21) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE David (départ 18h29 mandataire TARIN Sandrine à partir de 19h18) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine (mandataire MARGUERITTE David jusqu'à 18h29 puis mandataire HÉBERT Karine jusqu'à son arrivée 19h18) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

AMIOT Florence a donné procuration à VARENNE Valérie
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy
HAMEL Estelle a donné procuration à VASSAL Emmanuel
HÉRY Sophie a donné procuration à SAGET Eddy
HUREL Karine a donné procuration à PLAINEAU Nadège
KRIMI Sonia a donné procuration à MAGHE Jean-Michel
LEFRANC Bertrand a donné procuration à HÉBERT Dominique
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

ABSENTS

Frédéric LEQUILBEC
Camille MARGUERITTE
Anna PIC

Mme TAVARD Agnès conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 050-200056844-20221215-DEL2022_344-DE



**CESSION PARTIE DE JARDIN
RUE DU GRAND QUESNAY
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE QUERQUEVILLE**

